

La solution coopérative n'a pas été retenue

Particulièrement mobilisés contre la vente au privé lucratif, des usagers et salariés du GHM ont lancé, en janvier, l'idée d'une reprise de l'équipement par ceux qui le connaissent le mieux : eux ! Ils ont monté un projet en Scic (Société coopérative d'intérêt collectif), qu'ils ont contre toute attente réussi à déposer avant la date limite, le 10 février.

Mais à l'heure du choix, leur dossier n'a pas été retenu. « Aussi généreux qu'il puisse apparaître, ce projet n'était pas possible. Il n'a pas de modèle économique. C'est un paquebot que l'on achète ici : il faut avoir les moyens économiques de le reprendre, et de le gouverner ensuite. Or en termes de gouvernance, tout le monde voulant intervenir, on pouvait avoir des craintes. Mais le vrai souci était que les conditions financières n'étaient pas réunies », dit Denis Philippe. Toutefois, le battage médiatique qui a accompagné leur candidature n'a pas été sans résultat. Car comme le dit le vice-président, « beaucoup d'acteurs privés lucratifs ont dû se dire que c'était un peu le chaos, et qu'ils allaient attendre un deuxième tour ». Le deuxième tour se fera sans eux.